

DOUVIÈRES INFO



La lettre de l'AMAP des Douvières

N° 7 — Septembre 2018

Les nouvelles de l'AMAP des Douvières

- L'été 2018 a été marqué pour une importante sécheresse. Il n'y a pas eu de vraie pluie sur l'exploitation depuis le 11 juin et les cultures ont un peu souffert.
 - Sur la parcelle des Douvières, Eric a réussi à arroser et en dépit de la pente du terrain qui pose parfois problème, les cultures ont eu un rendement correct.
 - En revanche, sur la parcelle de la route de Monthéry, les légumes ont nettement manqué d'eau : les poireaux restent petits mais comme ce sont ceux prévus pour avril prochain Eric espère qu'ils vont finir par pousser, les semis de navet et d'épinard n'ont pas du tout levé et les choux sont tellement petits que certains ne seront certainement pas récoltables (les choux fleurs ont particulièrement souffert).
 - Sur la parcelle de la BA 217 les pommes de terre ont normalement poussé et la récolte devrait avoisiner 7 tonnes. Les courges sont un peu plus petites que d'habitude, mais elles sont nombreuses.
- Eric a pu prendre quelques jours de vacances à la fin du mois d'août, Serge, son salarié, assurant les récoltes et distributions. L'épaule d'Eric va bien et il est en forme pour terminer l'année et commencer la suivante, tout en continuant à travailler sur le projet de la *Ferme de l'envol* à Brétigny (cf. page 2).

Le renouvellement des contrats pour la saison 2019

Le comité de pilotage de l'Amap des Douvières s'est réuni pour préparer la saison 2019. Comme l'année dernière, 3 formules de contrat vous seront proposées, sans changement de tarif :

- **Le contrat « grande part hebdomadaire »**, pour une durée de 50 semaines, .
- **Le contrat « grande part quinzaine »**, correspond à une part complète tous les 15 jours, soit 25 distributions.
- **Le contrat « petite part hebdomadaire »**, d'une durée de 50 semaines..

Le prix de la part de récolte, reste fixé à 22,3 €. Le prix de la petite part hebdomadaire est fixé à 12 €. Le différentiel s'explique par le fait que la petite part n'est pas strictement la moitié de la grande part, Eric privilégiant la distribution de légumes à l'unité entiers.

Nous vous adresserons les nouveaux contrats fin septembre. Leur collecte se fera, à la ferme, tous les samedis du mois d'octobre. Nous pourrions ainsi répondre à toutes vos questions.

Enfin, un sondage en ligne vous a été envoyé pour connaître vos intentions pour 2019. Il porte sur le contrat AMAP ainsi que sur les contrats annexes (poulets, œufs, fromages, lentilles et cresson). Vos réponses sont importantes pour nous simplifier le travail de renouvellement des contrats et nous vous remercions vivement d'y participer !



Dates à retenir

- Distributions des poulets : 06/10 ; 03/11 ; 01/12
- Distributions des fromages : 15/09 ; 13/10 ;
- Distributions des lentilles : 03/11 ; 10/11 ; 15/12
- Distributions de cresson : 2^e et 3^e samedis de chaque mois
- Comités de pilotage : 16/10 ; 13/11 ; 18/12
- Distribution des enfants : 15 /12
- Nettoyage du chalet : 15 /12



La « Ferme de l'envol » et la reconversion de la BA 217

Comme il a été annoncé lors des Assemblées générales des Paniers de Longpont, Eric s'est très largement impliqué dans la création de la « Ferme de l'envol » sur l'ancienne base aérienne de Brétigny.

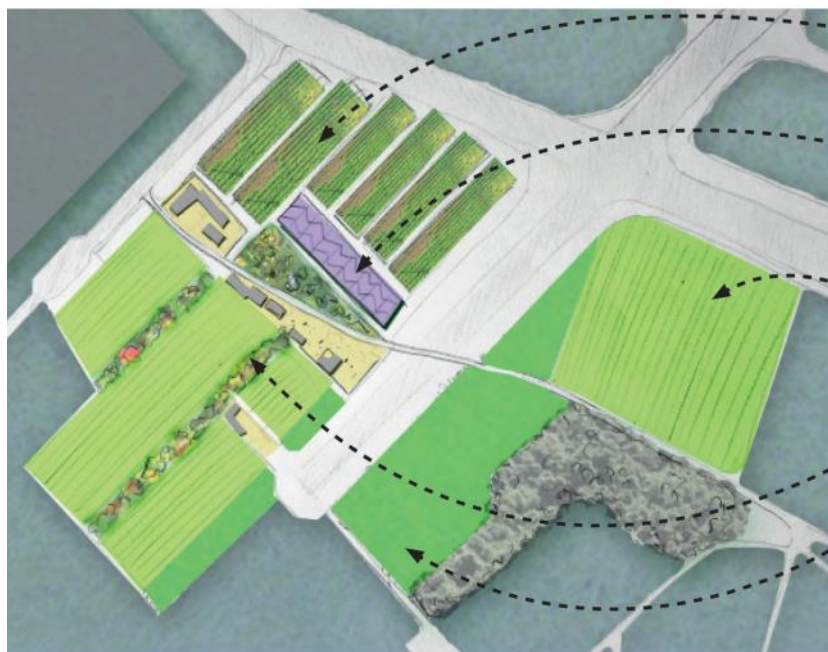
Le projet, qui s'inscrit dans le cadre de la reconversion de la BA 217, vise à créer une Ferme bio de 70 hectares, regroupant à terme une dizaine d'agriculteurs : maraichers, paysans-boulangers, éleveurs... Cette exploitation collective des terres permettra d'assurer une bonne rotation des cultures, essentielle en agriculture biologique.

Eric, qui fait partie des porteurs de projet depuis le début, souhaite réaliser à Brétigny une grosse partie de sa production, tout en conservant son bail des Douvières et en continuant à y effectuer la distribution des légumes. Pour l'instant, alors que le projet est encore dans la phase de test, il y cultive les pommes de terre et les courges.

Si le projet a avancé au ralenti pendant l'été, la fin du printemps a marqué une certaine accélération.



- Création en mai de la SCOP (Société Coopérative et Participative) *Ferme de l'envol*, structure regroupant les producteurs, à la fois sociétaires et salariés.
- Passage en Comité Département d'Orientation Agricole : la chambre d'agriculture, responsable de l'attribution des terres agricoles a donné son aval, ouvrant la voie à l'autorisation d'exploitation signée par le préfet le 9 juillet.
- Une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif), regroupant les investisseurs privés et publics, les producteurs et leurs amapiens... sera propriétaire des installations, louées à la SCOP. Les besoins de financement sont estimés à 4 millions d'euros, pour réaliser l'irrigation, les bâtiments, les serres, acheter le matériel...
- L'association *Ferme d'Avenir*, à qui l'agglomération *Cœur d'Essonne* a confié le rôle de maître d'œuvre dans la mise en place du projet, doit prochainement présenter l'état des financements. Il y aura certainement des apports publics et privés ainsi qu'une possibilité de financement citoyen ouverte via une plateforme de crowdfunding ou l'acquisition de parts sociales par des amapiens et des habitants de l'agglomération.



- LÉGUMES DIVERSIFIÉS**
MARAÎCHAGE IRRIGUÉ = 6 hectares
- MARAÎCHAGE SOUS SERRES**
= 1,6 hectares
- PLEIN CHAMPS**
MARAÎCHAGE NON IRRIGUÉ = 6 hectares
CÉRÉALES = 10 hectares
ENGRAIS VERTS = 2 hectares
- VERGER** = 1 hectare
- PRAIRIES PERMANENTES**
PÂTURAGE ELEVAGE = 8 hectares
MÉTEIL = 5 hectares
FOIN = 8 hectares
ENRUBANNAGE = 7,8 hectares



La première récolte de pommes de terre à Brétigny : un record !

Dimanche 16 septembre une cinquantaine d'amapiens ont participé à la récolte, ou plus précisément à la mise en sac, des pommes de terre cultivées à Brétigny. En effet, Eric et les autres maraichers avaient auparavant récolté et trié les légumes, mis en tas au bout d'un champ.

9 tonnes de pommes de terre ont rejoint les réserves et seront distribuées jusqu'au printemps prochain. C'est presque trois tonnes de plus que l'année dernière.

Merci à tous ceux qui ont participé et qui ont pu en profiter pour découvrir les terres de la *Ferme de l'envol* et même traverser la piste aérienne. Les journées aux champs sont importantes pour assurer le bon fonctionnement de l'AMAP et permettre à Eric de consacrer du temps à la production d'autres légumes (cf. *ci-contre*). Peu nombreuses, deux ou trois fois dans l'année, elles rassemblent souvent les mêmes personnes et nombreux sont ceux qui n'y participent pas. L'AMAP ce n'est pas qu'un panier !

Le soin à apporter aux légumes lors des distributions

Nous sommes tous amenés à participer, environ trois fois par an, aux distributions. Cela se fait le plus souvent dans la bonne humeur, mais parfois avec une certaine pression car le rythme à tenir est souvent soutenu : 200 kilos de patates à brasser... mais aussi 100 fois 50 g de mâche à peser !

Pas étonnant que parfois certains légumes abîmés se retrouvent dans les paniers ! Veillons cependant à ce que cela arrive le moins souvent possible. En cas de doute sur certains légumes, il ne faut pas hésiter à demander l'avis d'Eric ou du responsable de distribution.

Le ménage du chalet

Le chalet des Douvières est notre lieu de distribution et sert également aux réunions du Comité de pilotage. Afin de le maintenir propre, nous organisons un grand ménage à chaque changement de saison. 4 fois par an, une équipe de nettoyage se réunit le samedi après-midi, sous la responsabilité d'un membre du comité de pilotage et avec deux ou trois amapiens.

Vous pouvez participer aux séances en vous inscrivant à l'avance auprès du responsable de distributions. Votre participation est décomptée comme une distribution, ce qui permet par exemple à ceux qui ont des difficultés à se libérer le samedi matin d'effectuer leur nombre contractuel de distributions.

Il reste de la place pour le 15 décembre !

Les journées aux champs

Les matinées aux champs permettent de réaliser en peu de temps des travaux qui nécessiteraient de nombreuses journées à Eric.

Elles font partie de l'engagement amapien et contribuent également à créer de la solidarité entre les amapiens.

Il est très difficile de prévoir à l'avance ces matinées qui sont tributaires de la pousse des légumes et également des conditions météo.

Calendrier prévisionnel

- Septembre : récolte des pommes de terre et des carottes
- Avril : désherbage des oignons



Le co-voiturage : une nécessité... une facilité !

Au printemps dernier nous avons lancé une grande opération pour favoriser le co-voiturage.

Les difficultés de stationnement devant la ferme ont été à l'origine de la démarche, mais c'est également l'occasion de réfléchir à l'impact de nos déplacements et proposer des solutions alternatives.

Tous les samedis, plus de 100 familles viennent chercher leur part de récolte, au rythme d'une personne toutes les minutes. Cela provoque d'inévitables difficultés de stationnement et de circulation dans la voie étroite du chemin des Douvières. Conscient qu'il était difficile pour la plupart des familles de s'organiser, le comité de pilotage des Douvières a décidé de mettre en contact les personnes susceptibles de venir ensemble chercher leur panier, ou de venir à tour de rôle.

À partir d'une cartographie des adresses des amapiens, nous avons constitué 35 groupes de 3 ou 4 familles géographiquement proches que nous avons mis en contact. Libre ensuite à chacun de s'organiser comme il l'entend.

Dès les distributions suivantes, les premiers groupes ont commencé à fonctionner... avec les inévitables couacs qui vont avec (paniers oubliés...), mais aussi les remerciements et les encouragements de nombreuses familles.

Au-delà des questions de stationnement, les groupes de proximité permettent de s'entraider, de récupérer des paniers en cas d'imprévu, de nouer des liens avec des amapiens que l'on ne croisait que de loin à l'occasion des distributions... de créer davantage de lien social.

Il est parfois compliqué de gérer deux ou trois paniers lors d'une distribution, et repartir avec 30 ou 40 kilos de légumes n'est pas toujours facile. Les brouettes qu'Éric laisse à disposition devant le hangar sont un bon moyen pour affronter la pente entre le chalet et la route... à condition évidemment de les remettre en place !



Les contrats œufs pour 2019

Après les difficultés qu'elle a connues à son lancement la ferme du Plateau Briard continue de se développer, et Sophie envisage l'avenir plus sereinement.

Son nouveau cheptel de 250 poules pondeuses a atteint le niveau de production attendu, et les distributions d'œufs ont repris après la pause estivale. La grande majorité de ces œufs étant distribués aux amaps, Sophie n'en avait plus assez pour sa vente à la ferme du vendredi soir, et elle a perdu des clients. Elle a donc décidé de limiter le nombre d'œufs par contrat et de lier les contrats œufs et poulet. A partir de 2019 il n'y aura donc plus qu'un seul contrat poulet/œufs et le nombre d'œufs sera limité à 12 par contrat.



Visite de la Cressonnière

Vincent, notre jeune cressonnier nous invite à venir visiter son exploitation et y pique niquer le **dimanche 7 octobre**. Nous espérons vous faire découvrir ce nouvel univers aquatique et bucolique... De belles surprises vous attendent !

Nous vous enverrons les informations pratiques sur cette visite très rapidement. Merci d'ores et déjà de réserver cette date !



AMAP des Douvières

Chemin des Douvières, 91310
Longpont,
Amap.douvieres@gmail.com
<http://amapdesdouvieres.fr/>
Tel distribution : 06 52 79 80 86

